

Département du Gers

Communauté de communes de la
Gascogne Toulousaine

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal Habitat

Arrêté le 08 février 2024
Enquête publique du 16 septembre au 18 octobre
PLU approuvé le 04 mars 2025



Gascogne Toulousaine
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAN DE ZONAGE3.2

La commune de : LIAS

Projection RGF 93 / Lambert 93
Source : CCGT - Atelier Urbain - Cadastre DGFIP 2024 tous droits réservés

- ZONAGE D'URBANISME

U2b

Tissu urbain à vocation principale d'habitat

Ue

Zone d'équipements d'intérêt collectif et de services publics

Ux1

Zone d'activités stratégique

AU0

Zone future à urbaniser à vocation urbaine

AU2

Zone à urbaniser

A

Zone agricole

Asp

Secteur dédié aux services publics ou d'intérêt collectif

Ax

STECAL destiné à l'extension des activités diffuses existantes

N

Zone naturelle

Nce

Corridor écologique lié à la présence de l'eau (Trame bleue)

Ni

Zone naturelle à vocation de loisirs

Nx

STECAL destiné à l'extension des activités diffuses existantes
- PREScription PONCTUELLE

Élément paysager à protéger : bâtiment remarquable (article L151-19 du CU)

Élément paysager à protéger : petit patrimoine (article L151-19 du CU)

Arbre isolé à protéger - Élément paysager (article L151-23 du CU)

Élément paysager à protéger : mare (article L151-23 du CU)

Bâtiment pouvant changer de destination (article L151-11 du CU)
- PREScription LINEAIRE

Espace Boisé Classé à protéger ou conserver (article L113-1 du CU)

Élément paysager à protéger : haie (article L151-23 du CU)

Cheminement doux à conserver ou à modifier (article L151-38 du CU)

Élément paysager à protéger : cours d'eau (article L151-23 du CU)
- PREScription SURFACIQUE

Élément paysager à protéger : boisement (article L151-23 du CU)

Élément paysager à protéger : plan d'eau (article L151-23 du CU)

Élément paysager à protéger : zone humide (article L151-23 du CU)

Emplacement réservé (article L151-41 du CU)

Périmètre des secteurs avec OAP

